



Séance plénière

Présentation et approbation du rapport de la Commission des finances des représentants gouvernementaux

Table des matières

Page

Présentation et approbation du rapport de la Commission des finances des représentants gouvernementaux	1
---	---

Mardi 5 juin 2018, 10 h 10

*Présidence de M. Elmiger, Vice-président
gouvernemental de la Conférence*

**Présentation et approbation du rapport
de la Commission des finances
des représentants gouvernementaux**

Le Président

Nous passons maintenant à l'examen du rapport de la Commission des finances des représentants gouvernementaux, qui s'est réunie vendredi dernier, le 1^{er} juin 2018. Le rapport de cette commission figure dans le *Compte rendu provisoire*, n° 5A.

Aux paragraphes 7, 9, 12 et 14 de son rapport, la commission invite la Conférence à prendre les quatre décisions suivantes:

Premièrement, la commission recommande à la Conférence d'adopter le rapport financier et les états financiers consolidés vérifiés par le Commissaire aux comptes pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2017.

Deuxièmement, la commission recommande à la Conférence d'adopter le barème des contributions au budget pour 2019, tel qu'il figure dans l'annexe I du rapport de la commission.

Troisièmement, la Conférence est invitée à renouveler le mandat de cinq des sept juges du Tribunal administratif de l'OIT pour une durée de trois ans. Ces cinq juges sont M. Giuseppe Barbagallo (Italie), M^{me} Fatoumata Diakité (Côte d'Ivoire), M^{me} Dolores Hansen (Canada), M. Michael Moore (Australie) et Sir Hugh Rawlins (Saint-Kitts-et-Nevis).

Enfin, la Conférence est appelée à nommer M. Pierre Coutaz membre suppléant du Comité des pensions du personnel du BIT, avec effet immédiat, pour la période prenant fin le 8 octobre 2019.

S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que la Conférence approuve le rapport de la Commission des finances des représentants gouvernementaux et adopte les quatre résolutions qu'il contient?

(Le rapport est approuvé et les quatre résolutions sont adoptées.)

*(La Conférence poursuit la discussion des rapports du Président du Conseil
d'administration et du Directeur général.)*